

<b>EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES</b> Althen-des-Paluds – Bédarrides - Monteux - Pernes-les-Fontaines - Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	47	Absents représentés :	5
Présents	41	Absents non représentés :	1
<b>VOTANTS</b>			<b>46</b>

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 07 février 2017, après convocation légale reçue le 1<sup>er</sup> février 2017, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

**Etaient présents :**

M. Rémy ARNAUD, M. Jean BERARD, M. Henri BERNAL, Mme Jacqueline BOUYAC, Mme Sandrine BRAUD, M. Alain BRES, M. Didier CARLE, Mme Martine CASADEI, Mme Patricia COURTIER, M. Jean-Claude DANY, M. Dominique DESFOUR, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, M. Pierre GABERT, M. Stéphane GARCIA, Mme Annie GARNERO, M. Gérard GERENT, M. Jacques GRAU, M. Christian GROS, M. Mario HARELLE, M. Robert IGOULEN, Mme Françoise LAFAURE, M. Thierry LAGNEAU, M. Bernard LEMEUR, Mme Annie MILLET, Mme Laurence MONTERDE, Mme Véronique MURZILLI, M. Michel MUS, Mme Nicole NEYRON, M. Claude PARENTI, Mme Mireille PEREZ, M. Michel PERRAND, M. Christian RIOU, Mme Emmanuelle ROCA, M. Serge SOLER, M. Michel TERRISSE, Mme Fabienne THOMAS, M. Christian TORT, Mme Maryse TORT, Mme Sylviane VERGIER, Mme Isabelle VINSTOCK.

**Etaient Absents représentés :**

Mme Karine CANDALE, (pouvoir donné à Mme Laurence MONTERDE), Mme Sylviane FERRARO, (pouvoir donné à Mme Emmanuelle ROCA), M. Yannick LIBOUREL, (pouvoir donné à M. Jean-Claude DANY), Mme Nadia MARTINEZ, (pouvoir donné à M. Henri BERNAL), M. Alain MILON, (pouvoir donné à M. Jacques GRAU).

**Etait Absent non représenté :** M. Pascal BONNIN.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : Mme Sandrine BRAUD ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Institution de la Commission Environnement et Cadre de Vie**

Monsieur Christian GROS, Président, rappelle à l'assemblée que par délibération N° DE/44/5.2/20.05.2014-5, la Communauté de Communes a institué une Commission de l'Environnement,

Suite à l'extension du périmètre de la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat aux communes de Sorgues et Bédarrides, il est proposé au Conseil Communautaire **d'annuler et remplacer** cette commission par la **Commission de l'Environnement et Cadre de Vie** qui aura à traiter dorénavant des domaines suivants :

**gestion des déchets, gestion de la propreté, développement durable, protection et mise en valeur de l'environnement, gestion des espaces verts.**

Acte Exécutoire  
Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982  
Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982  
Envoyé le : 16.02.2017  
Affiché le :

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
 COMMUNAUTE DE COMMUNES  
 LES SORGUES DU COMTAT



Conformément au règlement intérieur modifié, le Président et les 4 Maires Vice-Présidents étant membres de droit, la Commission de l'Environnement et Cadre de Vie est constituée de 15 élus, conseillers communautaires, ou communaux. La représentation des communes sera respectée avec au moins 1 élu de chaque commune membre, en plus du Maire.

**Le Conseil Communautaire, Monsieur Christian GROS, Président, entendu, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés**

**DECIDE** d'annuler la Commission de l'Environnement existante,

**DECIDE** d'instituer une Commission Environnement et Cadre de Vie conformément au règlement intérieur,

**DESIGNE** les conseillers cités ci-dessous membres de la dite commission :

Membres de droits (Maires)	Christian GROS
	Pierre GABERT
	Michel TERRISSE
	Thierry LAGNEAU
	Christian TORT
Althen des paluds (1)	Denis FOURNET (CM)
Bédarrides (2)	Didier MACHABERT (CM)
	Isabelle DUCRY (CM)
Monteux (5)	Evelyne ESPENON (CC)
	Mario HARELLE (CC)
	Annie MILLET (CC)
	Claude PARENTI (CC)
	Rémy ARNAUD (CC)
Pernes les Fontaines (3)	Nadia MARTINEZ (CC)
	Henri BERNAL (CC)
	Laurence MONTERDE (CC)
Sorgues (4)	Patricia COURTIER (CC)
	Véronique MURZILLI (CC)
	Christelle PEPIN (CM)
	Gérard GERENT (CC)



**Le Président,**

Acte Exécutoire  
 Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982  
 Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

Envoyé le :  
 Affiché le : 26.09.2017

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
 Et ont signé au registre les membres présents.  
 Pour copie conforme.

**Christian GROS**  
 Président de la Communauté de communes  
 Les Sorgues du Comtat

